

Corrigés des tests

Test 1

Monsieur,

Je vous écris à propos de la décision que vous avez prise en ce qui concerne l'orientation des élèves. Il est vrai que dans tous les établissements scolaires, ou presque, c'est le Conseil de Classe qui décide mais dans notre établissement, c'était différent. Je ne comprends pas votre décision et je ne suis pas d'accord.

D'abord, je pense que les parents connaissent mieux leur enfant que les enseignants. Un enseignant, même s'il est très proche des élèves ne les connaît que depuis un an ou deux. Leurs parents les connaissent depuis toujours et connaissent bien et leurs capacités et leurs motivations.

De plus, un élève peut ne pas avoir de bons résultats dans une matière déterminante pour son orientation parce qu'il n'aime pas le professeur, parce qu'il lui est arrivé quelque chose sur le plan personnel ou encore parce qu'il n'a pas assez travaillé. Mais ça peut très bien être un accident. Ce n'est jamais qu'une année sur les douze ans de sa scolarité.

Et puis, pour une raison ou une pour une autre, un élève peut décider au dernier moment de changer d'orientation parce que brusquement il a eu un coup de cœur pour un métier ou des études alors qu'il n'y avait pas pensé au début. Il n'a pas le droit ? Il doit être puni ?

Je pense que tout ce qui est relatif à l'orientation des élèves doit être pris au sérieux. Quoi de plus important pour un parent que l'avenir de son enfant ? C'est pour toutes ces raisons que je vous demande de revenir sur votre décision.

Dans l'attente d'un changement de décision de votre part, je vous prie, Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monologue suivi Sujet 1

Dans cet article tiré du site lefigaro.fr et publié le 20 juin 2018, l'auteur traite de la question du permis pour piloter un drone. Il nous informe qu'à partir de septembre 2018, on ne pourra plus piloter un drone, un appareil de « 800 grammes et plus » sans avoir reçu une formation et donc sans avoir un permis de piloter. C'est une décision nouvelle qui vient de la Direction générale de l'aviation civile. D'après cet organisme, il faut améliorer les conditions de sécurité relatives aux drones. En effet, il y a des règles qui sont très importantes pour les utilisateurs de drone comme par exemple la bonne connaissance des zones interdites. Cette formation vise également à faire apprendre aux télépilotes à respecter la vie privée des gens au sol. Ainsi, ils n'ont pas le droit de faire circuler ou de vendre des photos sans que les personnes concernées soient d'accord. Ils sont également obligés de dire à leurs voisins si leur drone a une caméra ou des capteurs.

Je suis tout à fait pour cette mesure.

- En effet, comme il s'agit d'un loisir, les pilotes pensent qu'ils ont tous les droits. Il est bon qu'ils sachent que ce n'est pas le cas.

- Par exemple, ils ne savent pas qu'ils n'ont pas le droit de voler au-dessus d'un espace public, même un parc. Ils n'ont que le droit de voler dans une propriété privée. Nous ne parlons pas, bien sûr, des professionnels qui peuvent obtenir des autorisations.

- En tout cas, de la même façon qu'on respecte – à terre – le droit à l'image et qu'on n'a pas le droit de filmer les gens comme ça, on n'a pas non plus le droit de le faire d'en haut.

- D'ailleurs, ne pas respecter la réglementation peut coûter cher : survoler une zone interdite peut coûter jusqu'à 15 000 !

- Quoi qu'il en soit, les drones font partie de notre quotidien et ne servent pas seulement à s'amuser dans son jardin.

- Ils servent aussi à tourner des films et des documentaires quand ils sont équipés de caméra.

- Ils servent aussi à surveiller les champs et améliorer l'agriculture. Ils permettent de reconnaître les différences entre les sols, d'évaluer les dégâts en cas d'inondation ou de sécheresse etc...

- Ils permettent la livraison de paquet et de médicaments dans des zones difficiles d'accès.

Et ce n'est qu'une partie de leurs applications.

Monologue suivi Sujet 2

Dans cet extrait d'un article tiré du site diplomeo.com et paru le 5 mai 2018, il est question de la sélection pour l'accès à l'université en France.

Le journaliste se réfère en premier lieu à la situation dans les universités françaises où il y a une certaine agitation. À l'origine du mécontentement des étudiants : une nouvelle loi ayant pour objectif de réformer l'accès aux études supérieures, la loi ORE (Orientation et Réussite des Étudiants). Pour certains, cette loi entraîne une certaine sélection pour l'accès à l'université. Pourquoi ?

- Parce qu'elle prévoit qu'une université pourra choisir ses futurs élèves lorsqu'elle ne pourra accueillir tous les candidats.

- Les critères de la sélection ne sont pas très clairs.

En fait, cette loi a été votée pour que ce qui s'est passé l'année dernière ne se reproduise pas. L'année dernière un grand nombre de titulaires du baccalauréat n'ont pas reçu de réponse à leur demande d'admission à l'université.

Certaines universités (92) pour résoudre ce problème de places ont eu recours au tirage au sort. Résultat : un grand nombre d'étudiants n'ont pas pu s'inscrire.

Ainsi, pour que cette situation ne se reproduise plus, l'État a pris des mesures. La loi ORE en fait partie.

Pour les étudiants,

- cette loi favorise les discriminations à la sélection vis-à-vis de la situation sociale du candidat : son origine sociale et sa situation financière.

- c'est une loi arbitraire puisque la décision de l'admission est prise par un chef d'établissement du supérieur.

- de plus, les nouvelles démarches pour s'inscrire entraînent une somme de travail énorme pour les universités qui ne sont pas préparées à ce changement.

Test 2

Production écrite

Madame, Monsieur,

Suite à votre article sur la chirurgie esthétique et les adolescents, je décide de vous écrire pour vous dire ce que je pense de ce problème. C'est vrai que la chirurgie esthétique connaît un engouement croissant chez les ados et cela pour plusieurs raisons.

D'abord, effectivement, il y a internet et les réseaux sociaux : les ados veulent avoir une meilleure apparence pour être au top de la photogénie sur les réseaux sociaux. Pour la génération selfie, la perfection physique est l'objectif à atteindre. Ensuite, à part cette image qu'ils donnent, les ados veulent améliorer leur apparence pour eux-mêmes. Ils veulent améliorer certaines de leurs caractéristiques physiques pour avoir plus confiance en eux-mêmes, pour avoir plus d'assurance. Je comprends parfaitement qu'un adolescent qui a les oreilles décollées veuille se faire opérer. Surtout quand il est la cible des plaisanteries de sa classe.

Cela dit, ceci me paraît dangereux et c'est pour cette raison que je vous écris car je considère que vous devriez compléter votre article en insistant sur ce point.

En effet, il faut rappeler qu'un adolescent est un individu qui se cherche, qui est en devenir. L'adolescent est donc très fragile et avant toute intervention chirurgicale, il faut vraiment beaucoup discuter avec lui pour connaître ses motivations et savoir s'il a vraiment besoin de changer d'apparence. En effet, cet adolescent devra assumer toute sa vie les conséquences de cette intervention. C'est pourquoi il vaut mieux que les ados attendent leurs 18 ans avant de se faire opérer.

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à ma demande.

Salutations distinguées

XXX

Monologue suivi Sujet 1

Dans cet article tiré de vousnousil.fr, il est question des cahiers de vacances. L'auteur cite un directeur d'école primaire qui est contre les cahiers de vacances. Pour ce directeur d'école primaire, les vacances devraient être utilisées par les parents pour faire découvrir leur environnement à leurs enfants que ce soit leur lieu de vacances, la nature ou leur quartier. Il considère que les vacances sont nécessaires pour apprendre sans contrainte et il conseille aux parents de profiter de leurs vacances pour lire des livres avec leurs enfants.

Je suis d'accord avec Olivier, le directeur d'école primaire.

- Les vacances sont un moment spécial dans l'année : sans horaires stricts et sans obligations. Pourquoi les gâcher ?

- J'approuve totalement ce qu'il dit, quand il dit : il permet aux parents de se donner bonne conscience. Bien

sûr que les parents s'inquiètent pour la réussite scolaire de leur enfant. Ils ont tellement peur que leur enfant n'y arrive pas, qu'il oublie ce qu'il a appris pendant l'année !

- Ceux à qui profite cette anxiété ce sont les éditeurs évidemment.

- Tout d'abord, il n'y a aucune raison qu'un enfant oublie ce qu'il a appris pendant l'année. S'il n'a pas de problèmes particuliers. Sinon, ce n'est pas en le « torturant » pendant l'été que ça changera.

- Par contre, on pourrait demander aux parents ce qu'ils diraient, si on les obligeait à retourner au bureau une heure tous les jours. Ce n'est rien une heure. Pour moi la comparaison n'est pas vraiment exagérée.

- Les parents ont toujours peur ; c'est normal. Mais là, c'est différent. Ils n'ont pas confiance en eux et pensent que les « professionnels » (les rédacteurs de cahiers de vacances) sont plus compétents qu'eux. Il faut arrêter avec ça.

- Les parents – et c'est le plus important – ont une seule chose à transmettre à leur enfant, selon moi : le goût de la connaissance. Et ce n'est pas avec les cahiers de vacances qu'on arrive à le transmettre !

Monologue suivi Sujet 2

Cet article tiré du site d'Europe 1 traite de l'impact de notre prénom sur notre vie. D'après l'auteur, c'est le premier facteur de harcèlement scolaire. Et pourtant, certains parents continuent à donner à leurs enfants des noms bizarres. L'auteur du texte emploie le terme « improbables » mais c'est un euphémisme. Je pense que certains parents exagèrent pour cette raison.

En effet, choisir le prénom d'un enfant n'est pas anodin. Qu'il s'agisse de sa sonorité ou de sa signification étymologique. C'est vrai qu'on n' imagine pas à quel point il peut influencer la vie de son enfant mais c'est un fait et des études le prouvent.

- D'abord, le prénom d'un enfant est l'expression d'un choix des parents. Il est donc le reflet et de la mode et de leur environnement social et culturel.

- Ainsi, dès sa naissance, l'enfant a une identité et donc une histoire grâce à son prénom.

- En grandissant, il pourra ou non donner du sens à ce prénom : être fier de le porter ou le rejeter.

- Et puis, même les sonorités d'un prénom ont une influence sur l'attrait physique exercée par une personne. Quand on s'appelle Laura, Daphnée ou Dave, on a plus de chance de provoquer une sympathie spontanée et un attrait plus important – paraît-il.

- Dans un pays comme la Grèce, le choix des prénoms est souvent déterminé par l'héritage familial: on appelle son fils ou sa fille Yorgos ou Maria parce que les grands-parents s'appelaient comme ça. Ça me paraît une excellente chose.

- En effet, ça évite que les passions des parents se reflètent dans le prénom des enfants. En France, il y a eu des Zizou (de Zidane, le célèbre joueur de foot français) après la Coupe du Monde en 1998. Demain, nous aurons certainement plein de petits Kylian grâce à /à cause de Kylian Mbappé, le joueur de football de l'équipe de France qui vient de gagner la coupe du monde 2108. Heureusement que le prénom de Mbappé n'est pas Archibald !! C'est vrai, moi, j'aime bien Kylian ...